

Défi Pau Arnos 2015.

Article 1: DEFINITION

Evénement sportif de motos de vitesses adressé aux pilotes **amateurs** voulant découvrir la compétition moto dans une ambiance **conviviale**.

Comprenant une course d'équipe (2 pilotes) et une course individuelle.

Les inscriptions se feront par équipe de 2 pilotes avec 2 motos distinctes et un assistant.

Toutes les types de motos concourent dans la même épreuve sans distinction de cylindré, de nombres de cylindres ou de puissance. Les organisateurs pourront toute fois interdire l'accès à certains pilotes ou équipes s'ils estiment que ces derniers présentent un danger pour le reste des participants.

Le weekend de course est organisé comme suit :

- <u>Une séance de qualification individuelle</u> : de 20 minutes d'où le meilleur tour sera retenu.
- Une seconde séance de qualification par équipe :

Les pilotes partent un par un de la ligne de départ pour un « 3/4 » de tour chrono. Un système proche d'une course de cote. Avec la ligne d' « arrivé » se situant juste a la sortie du « lacuna Seca ». Les chronos seront pris grâce à des cellules infra rouges.

Pour ce faire, un premier groupe de 17 équipages prendra place sur la grille de départ sur les emplacements déterminés par les organisateurs. Chaque pilote se tiendra prêt à s'installer au niveau de la ligne de départ dans l'ordre que les organisateurs leur auront donné au préalable.

Un départ sera donné toutes les 30 secondes.

Un deuxième groupe de 18 équipages en fera de même à la suite.

Nous obtenons ainsi 4 chronos pour une équipe (les 2 chronos de la qualification individuelle et les 2 chronos typés course de cote).

Ces 4 chronos seront additionnés pour déterminer la grille de départ de la course d'équipe.

Pour la course individuelle, seuls les 2 chronos de chaque pilote seront additionnés pour déterminer la grille de départ.

• Première course : la course d'équipe :

Départ en grille traditionnelle du pilote le moins rapide de chaque équipe pour une course de 12 tours, soit approximativement 20 minutes de course.

A la fin du 7eme tour, un décompte des 5 derniers tours sera présenté aux pilotes.

A partir du 11eme tour (le panneau indiquant « 2 tours »), le pilote en course aura alors 3 tours pour rentrer au stand pour passer le relai à son coéquipier.

La vitesse dans la voie de décélération (endroit précis notifié lors du briefing) et dans la voie des stands sera limitée à 30 km/h pour assurer un maximum de sécurité.

Les pilotes sur le départ seront installés le long des stands dans l'ordre de la grille de départ. Les motos auront le moteur coupé.

Le pilote sur le départ (n°2) attend le pilote alors en course (n°1).

Lorsqu'il arrive, le pilote n°2 béquille la moto du pilote n°1 qui coupe le contact de sa moto.

Le pilote n°2 récupère le transpondeur, l'installe sur sa moto et démarre sa machine.

Le pilote n°1 débéquille alors la moto au départ.

Le départ de ces dernières se fera à une allure de 30 km/h dans la voie des stands jusqu'à la voie d'accélération (endroit précis déterminé lors du briefing).

Ils partent alors pour une course de 12 tours, finalisée par le drapeau à damiers.

Si un pilote n°1 rentre dans les stands pour passer le relai à son coéquipier en dehors des 3 tours autorisés, l'équipe sera alors disqualifiée.

Si un concurrent chute lors de la première partie de la course, son coéquipier pourra prendre le départ de la deuxième partie de la course mais en dernière position et ne sera pas présent dans le classement final.

Deuxième course : la course individuelle :

Les grilles de départ seront donc déterminées grâce a l'addition des 2 chronos de chaque pilotes les plaçant soit en final A soit en final B.

2 finales de 20 minutes chacune pour une course traditionnelle.

Article 2 : CONCURRENTS

La participation est ouverte à tout pilote détenteur d'une licence NCO ou d'une licence « une manifestation ».

Article 3: CLASSEMENTS: 3 classements seront donc produits

- Podium course équipe
- Podium finale A
- Podium finale B

Article 4: ENGAGEMENTS - INSCRIPTIONS

- 4.1: Toutes les demandes d'engagement seront effectuées sur ffm.engage-sports.com
- 4.2 : Le montant de l'engagement est de 189 € par pilote soit 378€ pour l'équipe.
- 4.3 Les inscriptions seront possibles dans la limite des places disponibles, cf. à l'arrêté d'homologation du circuit, et au plus tard le 22 mai 2015.

Au-delà de cette date, seuls les engagements sur place seront possibles au tarif de 239€ / pilote.

4.4 : Caution transpondeur : Le montant de la caution pour la location du transpondeur est fixé à 350€, à déposer, en chèque bancaire, au moment du contrôle technique.

A l'issue des épreuves concernées, et au plus tard 30 minutes après, la caution sera restituée après réception-contrôle du boitier et émargement du pilote.

En cas de dégradation, destruction, perte ou vol du transpondeur, le chèque de caution sera déposé à l'encaissement. Le transpondeur est sous l'entière responsabilité du concurrent, pendant toute la manifestation et jusqu'à sa restitution.

Le transpondeur sera placé à l'avant de la moto sur la fourche.

Article 5: REMBOURSEMENT D'INSCRIPTIONS

Pour tout forfait, un droit administratif de 50€ sera retenu.

Tout forfait après le délai de clôture des engagements (22/05/2015) et avant l'ouverture des vérifications administratives (04/06/2015) entrainera une pénalité de 120€ / pilote. Cette déclaration devra obligatoirement être faite par écrit, e-mail ou courrier. Après l'ouverture des vérifications administratives, les droits d'engagement ne seront ni remboursés ni reportés.

En cas de chute ou casse lors des sessions d'entrainement, aucun remboursement d'engagement ne sera possible, et ce même avec un certificat médical. De même en cas d'annulation de l'épreuve par décision fédérale aucun remboursement d'engagement ne sera effectué.

Article 6: ARBITRAGE

Tout les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le jury de l'épreuve, conformément aux dispositions du Code Sportif National de la FFM, de ses annexes et des règles générales pour les épreuves de vitesse.